

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
18 titulaires et 18 suppléants

Présents :
11 titulaires et 3 suppléants

Excusés/absents :
7 titulaires
- dont suppléés : 3
- dont représentés : 2
15 suppléants

Votants : 16

Date de la convocation
31 mars 2021

Numéro de la délibération
21-18

Objet de la Délibération
Demande de financement Mission
Patrimoine 2021

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle YANNICOPOULOS du Colisée 3 à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :

Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :

Titulaires : Madame Mary BOURGADE, Madame Aline BRUGUIERE, Monsieur Xavier DOUAIS, Monsieur Bruno FERRIER, Madame Marie-Françoise MAQUART, Monsieur Rémi NICOLAS.
Suppléante : Madame Laurence GARDET.

Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :

Titulaire : Monsieur Jean-Marie FOURNIER, Madame Myriam NESTI, Monsieur Thierry PESENTI, Madame Claudine SEGERS et Monsieur Max SOULIER.
Suppléantes : Madame Hélène DEYDIER et Madame Lucie ROUSSEL.

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Gaël DUPRET à Monsieur Rémi NICOLAS
Monsieur Gilles DUMAS à Madame Myriam NESTI

Vu la convention cadre 2019-2021 « Pour la connaissance du Patrimoine » signée avec la Région Occitanie ;

Vu les conventions financières annuelles signées avec la Région Occitanie précisant notamment les attentes de la Région en termes d'études ;

Considérant que pour cette phase 2 de la mission Patrimoine, dont les délais de réalisation prévisionnels sont du 01/01/2021 au 31/12/2021, le PETR Garrigues et Costières de Nîmes prévoit le plan de financement suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Équipement, Matériel	724,17 €	LEADER	14 307,45 €	33 %
Études, Conseils, Prestations	268,00 €	REGION Occitanie	20 000,00 €	47 %
Ingénierie, Frais de personnel	35 161,58 €			
Frais de mission, coût indirects	€6 375,74 €	Autofinancement PETR	8 576,86 €	20 %
TOTAL	42 884,31 €	TOTAL	42 884,31 €	100%

République Française

Département du Gard

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
18 titulaires et 18 suppléants

Présents :
11 titulaires et 3 suppléants

Excusés/absents :
7 titulaires
- dont suppléés : 3
- dont représentés : 2
15 suppléants

Votants : 16

Date de la convocation

31 mars 2021

Numéro de la délibération

21-18

Objet de la Délibération

Demande de financement Mission
Patrimoine 2021

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le
Et publication ou notification

Le

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement prévisionnel du projet Inventaire du Patrimoine 2021 (Phase 2) ;
- D'autoriser le Président à ajuster l'autofinancement en cas de variation mineure du montant des dépenses, et/ou en l'absence de subvention d'un ou plusieurs partenaires mentionnés dans le plan de financement précité ;
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs identifiés ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Résultat du vote : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président

Rémi NICOLAS



PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le

22 AVR. 2021

Bureau du Courrier